

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association FISTOULIG du 03/12/2014

Le 03/12/2014 à 20h30, les membres de l'association FISTOULIG se sont réunis au local de répétition 101 rue de Bâle à Strasbourg-Neudorf en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme. MEYER Florence, présidente de l'association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, M. FRANCK Daniel, secrétaire de l'association.
M. BOURHIS Jean-Guy et M. BOZEC Gérard ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Lecture du compte-rendu de l'AG 2013
- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- Désignation du vérificateur des comptes
- Divers

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Lecture du compte-rendu de l'AG 2013 approuvé à l'unanimité.

Il a été fait lecture des différents rapports (financier, moral).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été abordés :

- Problèmes d'assiduité aux répétitions.
- Remplacement de matériels (câbles, pieds de micro).
- Discussion sur l'opportunité de se doter d'une table de mixage numérique.
- Discussion sur la production d'un CD du bal au Millenium à Haguenau.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Compte-rendu 2013 : approuvé à l'unanimité.
- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : Les membres actuels demandent le renouvellement de leur mandat ce qui est voté à l'unanimité pour une durée d'un an conformément aux statuts. Aucune autre candidature.
- Désignation du commissaire aux comptes : ESCH Bernard est désigné comme commissaire aux comptes de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Décision d'achat d'une table de mixage numérique 16 voies de marque Presonus.
- Décision de production d'un CD du bal de Haguenau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 03/12/2014

Le Président de séance
Florence MEYER

Le Secrétaire de séance
Dany FRANCK